

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST
n° 01.079

L'An Deux Mille Un, le 29 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

22 JUIN 2001

DATE D'AFFICHAGE

22 JUIN 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, Melle LABEYRIE, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LECOMTE représentée par Mme GEOFFROY
M. COASSIN représenté par Melle ISENDICK
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : M. FAVRE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 29
Nombre de Votants : 32

Melle LABEYRIE a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : Programme 2001 de revêtements de chaussées - Approbation de la procédure d'appel d'offres et signature des marchés.

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des travaux de voirie, les Services Techniques ont élaboré un dossier d'Appel d'Offres en vue de réaliser le programme 2001 de revêtements de chaussées.

Ce programme consiste à réaliser des revêtements en enrobés sur chaussées dans diverses rues de la Commune de ROYAN.

Le coût d'opération prévisionnel est estimé à 396 337 Euros T.T.C. environ, soit 2 600 000 Francs T.T.C.

Les travaux se décomposent en 8 lots distincts :

- Lot n° 1 : rue du Printemps, rue des Moulins, rue du Champ des Oiseaux (entre la rue Paul Métadier et la rue du Château d'Eau)
- Lot n° 2 : rue d'Aunis, rue Nouaille-Degorces, rue des Bains, parkings de la rue Gambetta
- Lot n° 3 : rue Font de Cherves (du boulevard de la République à la rue Montmartre), boulevard du 5 Janvier 1945 (de la rue Font de Cherves à la rue Paul Doumer), rue de la Source
- Lot n° 4 : avenue du Grand Fief, allée des Noues, allée Nièpce
- Lot n° 5 : parkings de l'avenue de la Grande Conche
- Lot n° 6 : Lotissement Les Terrasses
- Lot n° 7 : rue des Mouettes, impasse des Grives, allée des Belettes
- Lot n° 8 : Peinture routière

Un Avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 30 mars 2001, la date limite de remise des plis était fixée au 7 mai 2001. La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 5 juin pour l'ouverture des offres.

La Commission d'ouverture des plis, lors de sa réunion du 21 juin 2001, a décidé de retenir les offres des entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 48 017,95 Euros TTC, soit 314 977,10 Francs TTC
- Lot n° 2 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 69 225,80 Euros TTC, soit 454 091,48 Francs TTC,
- Lot n° 3 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 61 065,14 Euros TTC, soit 400 561,06 Francs TTC,
- Lot n° 4 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 74 282,28 Euros TTC, soit 487 259,81 Francs TTC,
- Lot n° 5 : Entreprise ROTRACO, d'un montant de 9 098,22 Euros TTC, soit 59 680,41 Francs TTC,
- Lot n° 6 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 56 863,75 Euros TTC, soit 373 001,74 Francs TTC,
- Lot n° 7 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 35 178,96 Euros TTC, soit 230 758,85 Francs TTC,
- Lot n° 8 : Entreprise SIGNAROUTES, pour un montant de 7 369,68 Euros TTC, soit 48 341,93 Francs TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques concernant la réalisation du programme 2001 de revêtements de chaussées,
- VU l'Avis de la Commission de Travaux,
- VU le choix de la Commission d'ouverture des plis en date du 21 juin 2001,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de Consultation d'entreprises engagée par voie d'Appel d'offres ouvert pour les travaux de revêtements de chaussées - Programme 2001.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 48 017,95 Euros TTC, soit 314 977,10 Francs TTC,
- Lot n° 2 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 69 225,80 Euros TTC, soit 454 091,48 Francs TTC,
- Lot n° 3 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 61 065,14 Euros TTC, soit 400 561,06 Francs TTC,
- Lot n° 4 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 74 282,28 Euros TTC, soit 487 259,81 Francs TTC,
- Lot n° 5 : Entreprise ROTRACO, d'un montant de 9 098,22 Euros TTC, soit 59 680,41 Francs TTC,
- Lot n° 6 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 56 863,75 Euros TTC, soit 373 001,74 Francs TTC,
- Lot n° 7 : Groupement EUROVIA/DAVID, mandataire EUROVIA, pour un montant de 35 178,96 Euros TTC, soit 230 758,85 Francs TTC,
- Lot n° 8 : Entreprise SIGNAROUTES, pour un montant de 7 369,68 Euros TTC, soit 48 341,93 Francs TTC,

- d'imputer les dépenses correspondantes au titre du Budget Communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 Juillet 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS